



PROJET ÉDUCATIF ÉCOLE SECONDAIRE
 CURÉ-MERCURE
 2019-2022



Table des matières



1. But et définition du projet éducatif	3
2. Encadrements légaux	3
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	4
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	4
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)..	5
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite	10
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement ...	10
8. Transmission et diffusion du projet éducatif	11
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif	11
10. Reddition de comptes du projet éducatif	12

1. But et définition du projet éducatif

Notre projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école secondaire Curé-Mercure les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves.

Il a été élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent notre école ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Résultant d'un consensus, il a fait appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

Notre projet éducatif repose sur les éléments suivants de la loi sur l'instruction publique qui sont présentés dans ce document :

- la description du contexte dans lequel l'école secondaire Curé-Mercure évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire dans un contexte d'inclusion éducative;
- les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
- la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Notre école a choisi une approche collaborative dans le processus d'élaboration du projet éducatif. Cette approche a permis de mettre à contribution les compétences des différents acteurs engagés. Ceci aura aussi favorisé l'émergence d'une vision partagée et collective. Ainsi, l'école a misé sur la composition d'un comité de travail représentatif et composé des membres suivants :

- 5 enseignants;
- 3 parents représentant le CEE;
- 1 professionnel;
- 4 membres de la direction.

Les rencontres de travail se sont déroulées entre les mois d'octobre et d'avril à une fréquence approximative d'une rencontre par mois. La reddition de comptes a été faite au fur et à mesure autant auprès de l'équipe-école que du conseil d'établissement et ce, tout au long du processus.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Notre école a retenu différentes modalités de consultation tout au long du processus d'élaboration et de rédaction du projet éducatif dont les suivantes :

- Une consultation auprès des élèves sous forme de focus groupe a eu lieu le 7-12-2018. L'animation de cette consultation a été préparée en collaboration entre M. Daniel Simon, animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire et Mme Johanne Vaillancourt, directrice de l'école, et a été menée par M. Daniel Simon également responsable du conseil d'élèves. 25 élèves ont participé à ce focus groupe. Ils étaient issus des différentes options offertes à l'école et de la concentration musique.
- Une consultation auprès du personnel de l'école a eu lieu le 10-12-2018 sous forme de rencontre extraordinaire où les participants étaient regroupés en équipe et devaient répondre aux questions relatives aux 6 orientations du plan d'engagement vers la réussite en lien avec les enjeux propres à notre école. Le contenu de cette rencontre a été préparé en collaboration entre M. Daniel Simon et Mme Johanne Vaillancourt. 42 personnes ont participé à cette rencontre dont 30 enseignants, 5 membres du personnel de soutien, 3 professionnels et 4 membres de la direction.

- Entre le 07-01-2019 et le 11-01-2019, tout le personnel a été invité à faire le choix de 3 actions à mener pour chacune des 6 orientations. 64 personnes ont répondu.
- Une consultation auprès des parents a été réalisée sous forme de sondage qui a été envoyé par courriel ou qui a été remis aux élèves dont les parents n'ont pas de courriel. Le sondage a été fait entre le 16 et le 23 janvier 2019. 342 réponses ont été obtenues.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement

Sachant que la connaissance du contexte constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie la démarche d'élaboration du projet éducatif; l'école secondaire Curé-Mercure a réalisé une analyse de son environnement interne et externe. Elle a procédé à une collecte de données quantitatives sur la performance des élèves au plan des apprentissages et des comportements.

De plus, les consultations menées auprès des groupes concernés sont venues enrichir cette analyse par des données plus qualitatives afin de procéder à une mise en œuvre adéquate des enjeux retenus.

1. Au plan géographique

- L'école secondaire Curé-Mercure est située dans la Ville de Mont-Tremblant. Elle fait partie du secteur Nord de la Commission scolaire des Laurentides et elle est sur le territoire du CISSS des Laurentides (secteur des Sommets). Elle dessert les élèves provenant des municipalités suivantes : Saint-Faustin-Lac-Carré, Lac Supérieur, Mont-Tremblant, Lac-Tremblant-Nord, Lac-des-Plages, Amherst, Brébeuf, Huberdeau, Arundel, Barkmere, Labelle, La Minerve et la Conception.

2. Au plan socioéconomique

- L'école secondaire Curé-Mercure a un indice de milieu socioéconomique de 7, le plus élevé étant 10. Il est à noter que plus le rang décile est élevé, plus la défavorisation est importante. Cet indice recouvre la réalité des mères sans diplôme et des parents inactifs.

- Les inégalités sociales présentent des défis en matière de développement économique et social qui s'illustrent notamment dans le revenu, l'emploi, la diplomation, le logement abordable et les situations de vie.
- La MRC des Laurentides, dont fait partie notre école, a une proportion relativement élevée de personnes vivant sous la mesure de faible revenu (MFR) soit de 17,5%. Cela représente 7 805 personnes dans la MRC.
- Le taux de chômage de la MRC des Laurentides (9,9%) est plus élevé que celui pour l'ensemble de la région des Laurentides, qui est de 6,7% en 2016.
- De façon générale, on observe une tendance à la baisse de la proportion de personnes sans diplôme. Le taux de diplomation et de qualification d'une cohorte d'élèves au secondaire après 7 ans (avant l'âge de 20 ans) est passé de 59,9% en 2009 (cohorte 2002-2003) à 74,0% en 2016 (cohorte 2009-2010) dans la MRC des Laurentides.
- Le logement fait partie des conditions de vie qui peuvent avoir une influence sur la santé et le bien-être de la population. Un logement abordable, de taille suffisante et en bon état sont des qualités d'un logement adéquat. Il est généralement reconnu qu'un ménage privé qui consacre 30% ou plus de son revenu annuel aux frais de logement peut avoir à réduire ses autres dépenses essentielles comme la nourriture, le transport, les vêtements et l'éducation.
- La proportion des ménages locataires de la MRC des Laurentides qui consacrent 30% ou plus de leur revenu aux dépenses pour le logement est légèrement supérieure à la moyenne de la région des Laurentides (39,6% comparé à 36,8%).
- La proportion des ménages propriétaires qui consacrent 30% de leur revenu aux dépenses pour le logement de la MRC des Laurentides (17,6%) est la seconde plus élevée parmi les MRC de la région des Laurentides.
- Mont-Tremblant fait partie des municipalités où l'on retrouve le plus grand nombre de ménages qui consacrent 30% ou plus de leur revenu à ce type de dépenses (600 ménages locataires et 560 ménages propriétaires).
- En mars 2017, environ 1 390 personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire dans la MRC des Laurentides, dont près du tiers étaient des enfants (30,5%). La principale source de revenu des ménages était l'assistance sociale (61%), suivi par le revenu d'emploi (12,6%).
- La proportion des familles monoparentales suit une tendance à la hausse et cette proportion est de 25,7% pour l'ensemble de la région des Laurentides.

3. Au plan démographique

- Les municipalités les plus peuplées sont Sainte-Agathe-des-Monts et Mont-Tremblant. La proportion d'aînés dans la population s'accroît de façon continue, alors que la proportion de jeunes de 0 à 17 ans est plutôt stable. Cependant, un accroissement de 330 jeunes de 0-17 ans pour la période 2016-2021 est prévu.

4. Au plan organisationnel

- L'école secondaire Curé-Mercure a été construite en 1969, a une superficie de 19 690 m² et une capacité d'accueil reconnue par le MEES de 1212 élèves. Elle est implantée dans un magnifique environnement extérieur naturel. Un terrain multisports comprenant une piste d'athlétisme, un complexe aquatique et un aréna sont situés à distance de marche de l'école.
- En plus des locaux de classe au nombre de 43 on y trouve : un auditorium de 496 places, une bibliothèque avec une salle d'ordinateurs, 3 laboratoires pour les sciences, 2 locaux pour la technologie, un local de salle machines-outils, 2 laboratoires pour l'informatique, une salle pour le programme projet personnel d'orientation contenant 22 ordinateurs, 3 ateliers d'arts plastiques, un atelier de cuisine, une aile réservée pour la concentration musique incluant 5 locaux et une salle d'orchestre, un gymnase double, une palestre, un local d'escalade, une salle d'entraînement, une cafétéria, 3 aires de dîner, 3 aires où sont situés les casiers et une salle de jeux. Le personnel enseignant est regroupé dans une dizaine de salles qui leur sont dédiées. Une salle est réservée également pour tout le personnel de l'école.
- L'école secondaire Curé-Mercure est une école secondaire publique qui compte actuellement environ 900 élèves du secteur jeune et ce, de la 1^{re} à la 5^e secondaire. La concentration musique y est offerte à tous les degrés scolaires. Les classes d'adaptation scolaire sont : parcours adaptés, FPT, FMS et Pré-DEP. De plus, s'ajoutent des options motivantes pour tous les élèves de l'école ainsi que des activités parascolaires variées. Une centaine d'employés œuvrent quotidiennement auprès des élèves pour faire l'école avec eux (enseignants, professionnels, personnels de soutien, personnels de la cafétéria, personnels de conciergerie et équipe de direction). Des ressources du milieu (travailleur social, infirmière et médecin) sont également disponibles pour soutenir les élèves dans différentes sphères de leur vie. L'école offre aux élèves un cadre qui favorise la réussite scolaire et l'apprentissage de la vie en société en collaboration avec la famille et le milieu.

- Depuis 2014, l'école secondaire Curé-Mercure est fière de s'afficher comme une école SCP (Soutien au Comportement Positif) où le « Vivre-ensemble » prend tout son sens. Les enseignements offerts permettent aux élèves d'évoluer dans un climat sécuritaire, positif et bienveillant.
- L'école fait également partie du mouvement des Établissements verts Brundtland. Dans un Établissement vert Brundtland, jeunes et adultes se concertent en posant des gestes concrets pour bâtir un monde plus écologique, pacifique, solidaire et démocratique.
- L'école est fière de compter sur un partenariat élargi par la mise en place, en septembre 2012, d'un plan d'action concerté (PAC) en matière de drogues et dépendances, de lutte contre la violence et l'intimidation, de sexualité et de présence à l'école. Au fil des ans les partenaires sont restés fidèles à la collaboration souhaitée et ce, afin d'actualiser les facteurs de protection autour de cette belle jeunesse et de faire l'école avec nous.

« Ça prend tout un village pour éduquer un enfant. »

5. Au plan éducatif

Mise en contexte du projet pédagogique local

- L'élève est le premier responsable de sa formation et de sa réussite scolaire. Il doit travailler à acquérir les compétences nécessaires à sa promotion dans les différentes matières. Les valeurs qui soutiennent nos actions quotidiennes sont : le respect, la responsabilisation, l'engagement et le dépassement.
- En 2015-2016, après une analyse de notre situation scolaire et devant les constats de décroissance et d'exode de la clientèle, devant les difficultés rencontrées pour se servir des plateaux sportifs existants pour faire vivre certaines options, le temps était venu de proposer une organisation scolaire différente afin de répondre à certaines attentes des parents du milieu, basée sur un réel partenariat et avec la volonté de favoriser la rétention de nos élèves. C'est ainsi qu'est né notre projet pédagogique local. Novateur, le modèle 10/4 a permis l'ajout de 4 périodes en option signifiante et motivationnelle afin de bonifier l'offre aux élèves.
- Les options offertes sont les suivantes : art dramatique, arts plastiques, espagnol (4^e et 5^e sec.), football, hockey, multisports, natation, science et sports de glisse.
- Ce projet a permis, tel qu'espéré, la rétention de nos élèves. Il facilite également l'arrimage des horaires avec nos partenaires (ville et autres). Il en sera à sa 5^e année d'existence en 2019-2020 et une évaluation sera faite.

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait. »

Mark Twain

Données sur la performance des élèves : apprentissage, comportement et taux d'intégration

- L'école secondaire Curé-Mercure est une école où le taux d'intégration et d'inclusion éducative se situe, à la déclaration de clientèle de septembre 2018, à 27,63% pour les classes régulières. À ce nombre s'ajoute 81 élèves inscrits dans les classes en adaptation scolaire et pour lesquels un plan d'intervention est également produit. Au total c'est 35,5% des élèves de l'école qui ont un plan d'intervention. Selon une analyse école réalisée à l'hiver 2019, nous dénombrons plus de 300 plans avec des besoins particuliers répondant à des profils ou des diagnostics établis en lien avec les difficultés scolaires, comportementales ou sociales chez nos élèves.
- Cette réalité nous permet tout de même de constater que le taux de diplomation des élèves de 5^e sec. de l'école secondaire Curé-Mercure avoisine le 84%.
- Le taux de qualification et de diplomation avoisine le 82%.
- Le taux de réussite aux épreuves uniques fait également bonne figure dans plusieurs matières et le pourcentage de réussite est autour de 94%.
- L'école est un agent de socialisation des jeunes. Elle répond à la triple mission de l'école québécoise soit celle d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves qui lui sont confiés. Ainsi, les pratiques en matière d'encadrement scolaire des élèves de l'école secondaire Curé-Mercure s'appuient sur un cadre favorisant des relations saines et positives dans un milieu de vie qui préconise les valeurs de respect, de responsabilisation, d'engagement et de dépassement. Le « Vivre-ensemble », sous la forme du soutien au comportement positif (SCP), est enseigné et déployé par diverses actions afin de mener le jeune à sa pleine autonomie dans un environnement scolaire bienveillant. Un code de vie est élaboré avec les membres de l'équipe-école afin que tous puissent évoluer dans un environnement sain et sécuritaire selon les règles en vigueur. Des mesures d'encadrement favorisant l'assiduité et la ponctualité sont de mise pour tous les élèves.

Données qualitatives : taux de satisfaction des parents et modalités de collaboration

- Les 348 répondants au sondage adressé aux parents pour le projet éducatif confirment que le lien est bien établi entre eux et l'école et que de manière générale ils sont bien informés sur les différents aspects de la vie scolaire et pédagogique. Les 3 rencontres statutaires tenues entre le personnel de l'école et les parents (rentrée scolaire, 1^{er} bulletin et 2^e bulletin) ne répondent pas toutes de la même façon aux besoins des parents. C'est ainsi que nous établirons prochainement de

nouvelles bases pour la rencontre concernant le 2^e bulletin. À l'ère des réseaux sociaux bien d'autres façons de communiquer entre l'école et la maison sont possibles. La plateforme Mozaïk sera également mise à contribution.

« *Tous engagés avec moi au rythme de ma réussite!* » c'est le slogan qui nous définit et nous rassemble à l'école secondaire Curé-Mercure. Ce projet éducatif est justifié par notre plus grande richesse collective, notre jeunesse, et nous voulons lui offrir un milieu de vie à la hauteur de son talent, c'est-à-dire inspirant la réussite et favorisant le dépassement!

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

La période couverte par ce projet éducatif est harmonisée avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire – article 37,1 LIP. Les orientations et les objectifs du projet éducatif tiennent compte du plan d'engagement vers la réussite – articles 37 et 74 LIP.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Les orientations et les objectifs du projet éducatif ont été retenus dans le but d'améliorer la réussite des élèves. Ils découlent de l'analyse du milieu, des besoins de la clientèle, des attentes de la communauté et du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

Notre école a choisi d'appuyer son projet éducatif sur le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire en y intégrant des orientations et des objectifs communs tout en respectant l'analyse du milieu. Ce faisant, elle a choisi des cibles et des indicateurs qui lui sont propres. Elle a aussi retenu les objectifs prescriptifs ministériels.

8. Transmission et diffusion du projet éducatif

Avant sa transmission et sa diffusion, le comité de pilotage a procédé à une dernière lecture du projet éducatif. Ceci permettant à la direction de l'établissement de s'assurer que le projet est conforme aux discussions et aux décisions qui ont été prises avant son adoption.

Après son adoption par le conseil d'établissement à la séance du 29 avril 2019; le projet éducatif a été transmis à la commission scolaire le 8 mai 2019. Cette dernière dispose d'un délai de 60 à 90 jours pour demander que soient apportées des modifications. Elle peut aussi convenir d'un autre délai avec le conseil d'établissement.

Le conseil d'établissement s'assurera de la publication et de la diffusion du projet éducatif auprès de la communauté.

9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Dans le but d'actualiser le projet éducatif et d'atteindre les résultats attendus, l'équipe-école a convenu de moyens qui ont été approuvés par la direction de l'établissement. La loi sur l'instruction publique n'exige pas que les moyens soient inscrits dans le projet éducatif. Ainsi les moyens pourront être ajustés en fonction des résultats obtenus et sans pour autant modifier les orientations et les objectifs du projet éducatif.

Les moyens n'ont pas à être approuvés par les membres du conseil d'établissement ou les partenaires externes. Cependant et afin de maintenir leur engagement et leur collaboration, la direction de l'établissement veillera à les tenir informés.

Les moyens que nous avons retenus s'inscrivent dans :

- les pratiques éducatives du milieu;
- les pratiques éducatives de la commission scolaire;
- les résultats des recherches et des expériences;
- les politiques et les encadrements de la commission scolaire;
- les politiques et les encadrements du MEES.

Des outils de gestion, de monitoring et un plan d'action seront nos sources d'informations nécessaires au suivi et à l'efficacité des moyens mis en place.

Au besoin, les moyens pourront être adaptés selon les ressources financières, les ressources humaines et les résultats obtenus.

Au terme de la période couverte par le projet éducatif, il sera nécessaire d'entreprendre les travaux qui conduiront au renouvellement de celui-ci.

10. Reddition de comptes du projet éducatif

L'évaluation du projet éducatif est une occasion de partager les pratiques innovantes porteuses de succès. Par son conseil d'établissement, l'école transmettra l'information à la communauté éducative sur les choix effectués et les résultats obtenus (LIP articles 75 et 109.1) avec le souci de présenter une information dans un langage accessible.

Le cœur de notre école , nos élèves !

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES ÉLÈVES

Des milieux inclusifs et porteurs de réussite : DIVERSITÉ et ÉQUITÉ, ENRICHISSEMENT , MILIEU BIENVEILLANT, COMPÉTENCES du 21^e SIÈCLE

Orientation PEVR ET ÉCOLE	Objectif	Situation de départ Données LUMIX Données PROFILEUR Données DÉPISTÔT Données qualitatives	Indicateur	Cible	Outils de référence	Échéancier	Mécanisme de suivi
Assurer des services adaptés à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires	Réduire à 30% le nombre d'élèves bénéficiant d'interventions spécifiques des niveaux deux et trois sur l'échelle du modèle RAI sur le plan des apprentissages et des comportements.	Rapport Access-données sur la clientèle 35,5% des élèves ont un PI	Interventions spécifiques des niveaux deux et trois sur l'échelle du modèle RAI	30%	PEVR-6	2021-2022	Mécanisme de régulation à chaque étape de l'année scolaire en lien avec les résultats et l'assiduité. Renforcement SCP.
	D'ici 2022, porter à 65 % la proportion des élèves inscrits en FMS et en FPT qui persévèrent et obtiennent une qualification.	FPT 1 : 58% des élèves persévèrent après une année	Nombre d'élèves orientés en FPT vs nombre d'élèves qui persévèrent.	65%	PEVR-15	2021-2022	Mécanisme de régulation à chaque étape de l'année scolaire en lien avec les résultats et l'assiduité. Renforcement SCP.
		FMS : 62% des élèves se qualifient	Nombre d'élèves orientés en FMS vs nombre d'élèves qui se qualifient				

Le cœur de notre école , nos élèves !

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL DES ÉLÈVES

Des milieux inclusifs et porteurs de réussite – DIVERSITÉ et ÉQUITÉ , ENRICHISSEMENT, MILIEU BIENVEILLANT, COMPÉTENCES du 21^e SIÈCLE

Orientation PEVR ET ÉCOLE	Objectif	Situation de départ Données LUMIX Données PROFILEUR Données DÉPISTÔT Données qualitatives	Indicateur	Cible	Outils de référence	Échéancier	Mécanisme de suivi
Offrir des parcours enrichissants et diversifiés	Procéder à l'évaluation du projet pédagogique local (PPL) au cours de l'année scolaire 2019-2020.	Le projet pédagogique local a vu le jour en 2015-2016. L'horaire de 10/4 (4 périodes par jours sur 10 jours) a permis l'innovation en y ajoutant des options.	Grille-matières Horaire 10/4	Tous les élèves	PEVR- 14	2020	Mandat du comité de veille Diverses rencontres pour évaluer la continuité du projet Sondages Décision

La force de notre école, nos employés !

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL ORGANISATIONNEL

Du personnel engagé à relever les défis du 21^e siècle : COMPÉTENCES, INTÉGRATION, ACCOMPAGNEMENT, DÉVELOPPEMENT et COHÉSION ORGANISATIONNELLE

Orientation PEVR ET ÉCOLE	Objectif	Situation de départ Données LUMIX Données PROFILEUR Données qualitatives	Indicateur	Cible	Outils de référence	Échéancier	Mécanisme de suivi
Assurer le développement des compétences collectives et organisationnelles	2. Bâtir une expertise collective en redéfinissant les rôles et les mandats des intervenants œuvrant au palier 2 et 3 du modèle RAI.	Le modèle du carrefour de la réussite (niveau 1, 2 et 3) se définit avec les intervenants en place et en lien avec les besoins des élèves.	Définition et compréhension des rôles de chacun à l'intérieur des paliers 1-2-3	Structure de gestion collaborative Carrefour de la réussite structuré	PEVR -19	2022	Rencontres statutaires Équipe psychosociale, Rencontres par secteur d'activités

Notre partenaire essentiel , nos parents !

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL PARTENARIAL

Des partenaires mobilisés pour le développement de nos communautés : FAMILLE, CONFIANCE et RELATION , STRUCTURES PARTENARIALES

Orientation PEVR ET ÉCOLE	Objectif	Situation de départ Données LUMIX Données PROFILEUR Données qualitatives	Indicateur	Cible	Outils de référence	Échéancier	Mécanisme de suivi
Reconnaître et renforcer le rôle des acteurs et des partenaires	Explorer de nouvelles façons de valoriser l'école secondaire aux yeux des parents et de susciter l'engagement des familles dans la réussite scolaire de leur jeune.	Les parents se disent assez bien informés sur la situation de leur enfant à l'école. Cependant une participation différente est souhaitée afin d'être de réels partenaires.	Collaboration des parents	Augmentation du nombre d'initiatives	PEVR – 23	2021-2022	Monitoring des diverses initiatives
	Répertorier les ressources disponibles dans le milieu et les solliciter pour contribuer conjointement à la réussite des élèves de notre école et au développement de leur plein potentiel.	Les organismes du milieu et les différents partenaires sont présents auprès des jeunes qui nous sont confiés. Cependant, les heures de classe doivent être respectées afin d'assurer la réussite de chacun d'entre eux.	Répertoire des organismes et des ressources disponibles Collaboration avec les partenaires	Nombre d'initiatives conjointes	PEVR – 23	2021-2022	Monitoring des diverses initiatives Fréquentation scolaire Taux d'assiduité

Sommaire des notes au fil des ans							
GE1	Anglais	Français	Math	Géo	Histoire	Science	
2015-2016	70,7	69,7	72,1	75,7	70,0	77,2	
2016-2017	75,0	71,3	70,9	75,6	66,8	78,9	
2017-2018	75,5	72,30	69,9	74,3	67,8	76,5	
GE2	Anglais	Français	Math	Géo	Histoire	Science	
2015-2016	70,8	67,7	61,7	74,7	70,0	70,0	
2016-2017	69,2	65,3	63,9	68,4	64,6	70,6	
2017-2018	75,0	67,58	66,1	75,2	69,1	73,2	
GE3	Anglais	Français	Histoire	Math	Science		
2015-2016	73,9	63,6	64,6	61,5	74,0		
2016-2017	75,3	69,6	67,7	66,5	72,1		
2017-2018	74,3	63,6	69,5	64,6	71,0		
GE4	Anglais	ATS	Français	Histoire	Math 063414	Math 065426	ST
2015-2016	77,9	66,5	68,1	71,4	71,7	74,5	75,8
2016-2017	75,1	65,7	68,9	67,9	73,3	66,8	77,7
2017-2018	74,2	76,5	73,1	64,5	69,3	68,8	80,4
GE5	Anglais	Chimie	Français	Math 063504	Math 065506	Histoire	Physique
2015-2016	81,3	66,7	73,5	76,4	74,4	74,3	77,1
2016-2017	78,1	57,8	66,9	74,8	64,1	69,7	66,5
2017-2018	78,4	73,2	68,6	71,8	76,6	72,5	75,2

Taux de réussite aux épreuves uniques

	Anglais Écriture	Anglais Oral	Français	Math SN	Math CST	Histoire	ATS	Science et techno
2015-2016								
QC Public	93,3	96,2	80,6	91,8	80,5	85,8	60,7	72,3
CSL	95,5	98,1	82,4	95,4	79,8	79,5	62,7	76,2
ESCM	94,5	97,2	83	92,6	79,2	85,4	62,1	83,5
2016-2017								
QC Public	82,6	96	79,8	64,8	71,4	80,8	76,9	93,1
CSL	92,4	97,1	84,0	66,4	78,7	79,8	74,5	86,4
ESCM	92,4	92,4	74	54,2	76,1	69,2	74,5	85,2
2017-2018								
QC Public	92,7	97	79,3	84,9	75,7		79,6	84,2
CSL	93,6	99,5	87,9	88,3	83,6		65,2	89,3
ESCM	91,7	100	81,7	77,9	84,1		65,2	86

Taux de réussite aux examens du MELS (l'ensemble des épreuves)

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
QC public			
CSL	93	ND	ND
ESCM	94,4	ND	ND

Sorties sans diplôme ni qualifications

	2015-2016	2016-2017	2017-2018
QC public			
CSL	15,3		
ESCM	18,3		

Les Plans d'intervention

Sec. 1	Sec. 2	Sec. 3	Sec. 4	Sec. 5	Pa 2	Pa 4	FPT	FMS	Pré Dep
55	67	41	39	20	16	15	14	18	16
1 ^{er} cycle: 122		2 ^e cycle: 100			Adaptation Scolaire: 79				
Total ESCM: 301									

Les élèves avec portable 30810, personnel ou prêt école

Mesure	Sec. 1	Sec. 2	Sec. 3	Sec. 4	Sec. 5	Pa 2	Pa 4	FPT	FMS	Pré Dep
30810	24	27	15	12	7	11	6	8	5	3
Personnel	0	0	0	5	4					
Prêt ESCM	5	1	3	1	0					
	1 ^{er} cycle: 57		2 ^e cycle: 47			Adaptation Scolaire: 33				
Total ESCM: 137										

Comparatif des élèves en reprise

		2016-2017	2017-2018	2018-2019
Secondaire 1	Nombre d'élèves en reprise	4	13	7
	Nombre d'élèves total	170	172	166
Secondaire 2	Nombre d'élèves en reprise	22	17	12
	Nombre d'élèves total	198	178	174
Secondaire 3	Nombre d'élèves en reprise	4	3	5
	Nombre d'élèves total	140	163	160
Secondaire 4	Nombre d'élèves en reprise	1	2	1
	Nombre d'élèves total	149	126	158

Déclaration de clientèle au 30 septembre

2015-2016	Nombre d'élèves H	Nombre d'élèves DS	Nombre d'élèves TC	Nombre d'élèves ayant un PI	Total/ élèves
	36	64	18	292	910

Commentaires :

15 élèves en classe fermée avec un code
100 élèves en classe fermée sans code
21 élèves en classe régulière avec un code
156 élèves en classe régulière sans code

2016-2017	Nombre d'élèves H	Nombre d'élèves DS	Nombre d'élèves TC	Nombre d'élèves ayant un PI	Total/ élèves
	27	52	29	267	922

Commentaires :

12 élèves en classe fermée avec un code
90 élèves en classe fermée sans code
15 élèves en classe régulière avec un code
150 élèves en classe régulière sans code

2017-2018	Nombre d'élèves H	Nombre d'élèves DS	Nombre d'élèves TC	Nombre d'élèves ayant un PI	Total/ élèves
	30	31*	26	295	894

Commentaires :

11 élèves en classe fermée avec un code
89 élèves en classe fermée sans code
19 élèves en classe régulière avec un code
176 élèves en classe régulière sans code

Statistique élèves codés

Classe	Classe fermée	14	23	24	33	34	36	42	44	50	53	98	99	DS	TC	Aut
Secondaire I	Non								22	1	1				8	
Secondaire I	Oui				1			1						8	6	
Secondaire II	Non				1					2	1			4	6	
Secondaire II	Oui									2				3		
Secondaire III	Non				1	1	1			3				4	1	
Secondaire III	Oui					2	1			1				7	3	
Secondaire IV	Non				1	1								1	1	
Secondaire IV	Oui					1	1							2	1	
Secondaire V	Non				2					1						
Secondaire V	Oui				1									2		

Statistique PIA

Nombre	Classe fermée	Codé
11	Oui	Oui
89	Oui	Non
19	Non	Oui
176	Non	Non

Qualification des élèves FMS et FPT 3

Qualification des élèves en FMS et en FPT3 présent au 30 septembre 2015

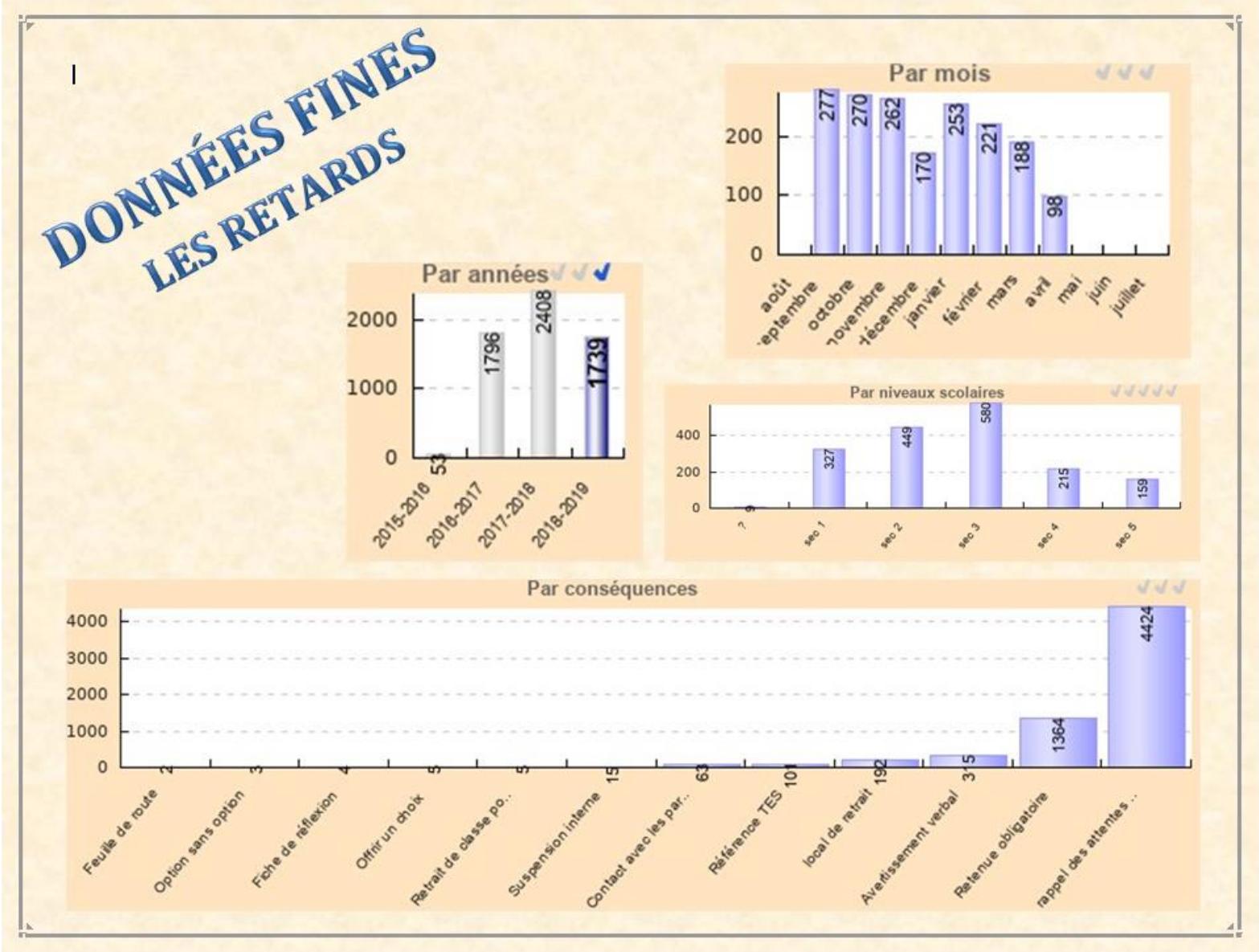
École (clientèle au 30 sept.)	Classif.	Qualification	Élèves 1 ^{re} qualification Du 2015-09-01 au 2016-08-31		
			= (CS)	< > (CS)	% qualif.
2015-2016	FMS	(CFMS) Certificat formation métiers semi-spécialisés	17	2	19/28 (67,9%)
	FP3	(CFPT) Certificat prép. au travail	2	-	2/3 (66,7%)
	Total (École)		19	2	21

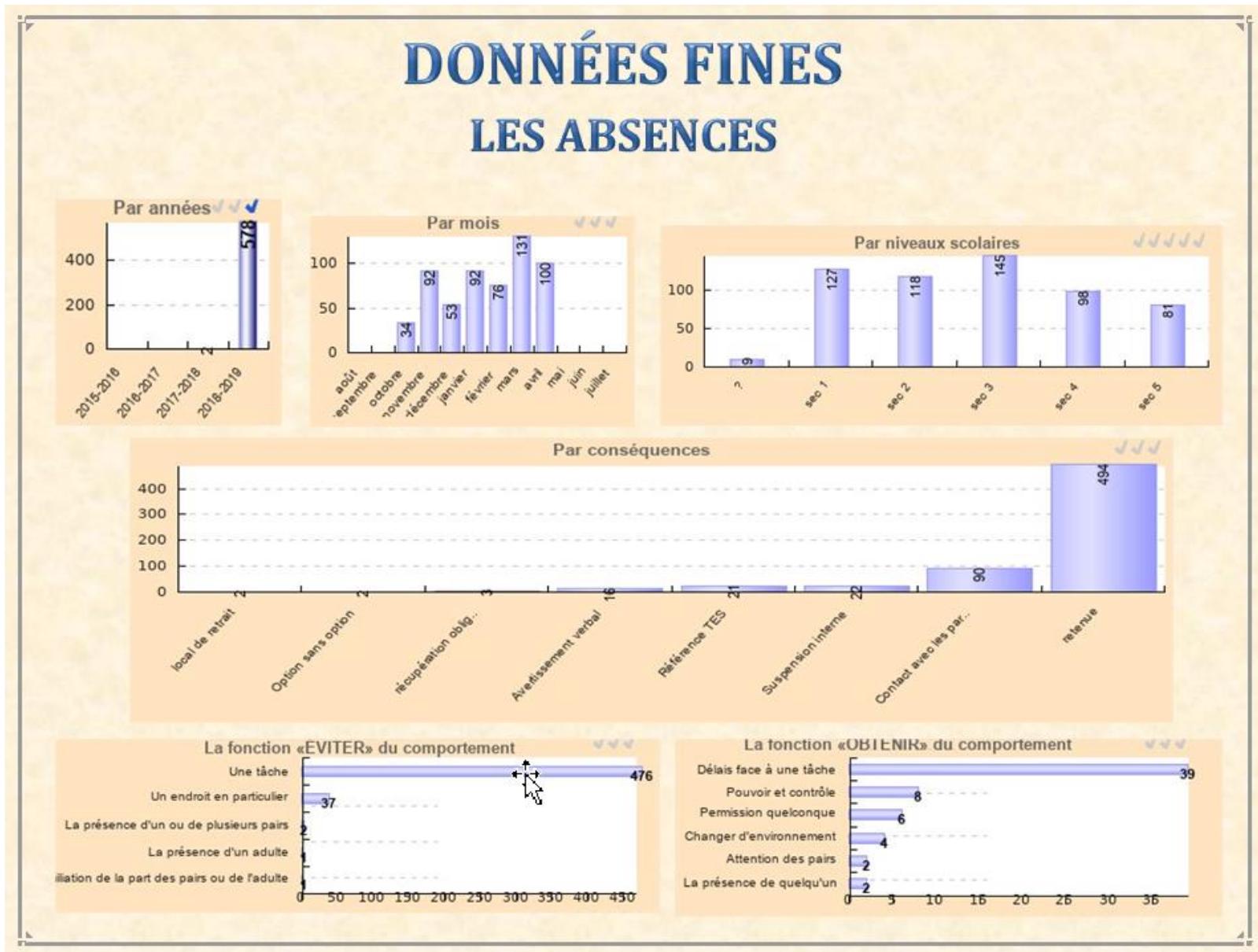
Qualification des élèves en FMS et en FPT3 présent au 30 septembre 2016

École (clientèle au 30 sept.)	Classif.	Qualification	Élèves 1 ^{re} qualification Du 2016-09-01 au 2017-08-31		
			= (CS)	< > (CS)	% qualif.
2016-2017	FMS	(CFMS) Certificat formation métiers semi-spécialisés			10/17 (58,8%)
	FP3	(CFPT) Certificat prép. au travail			5/6 (83,3%)
	Total (École)				

6. A) Qualification des élèves en FMS et en FPT3 présent au 30 septembre 2017

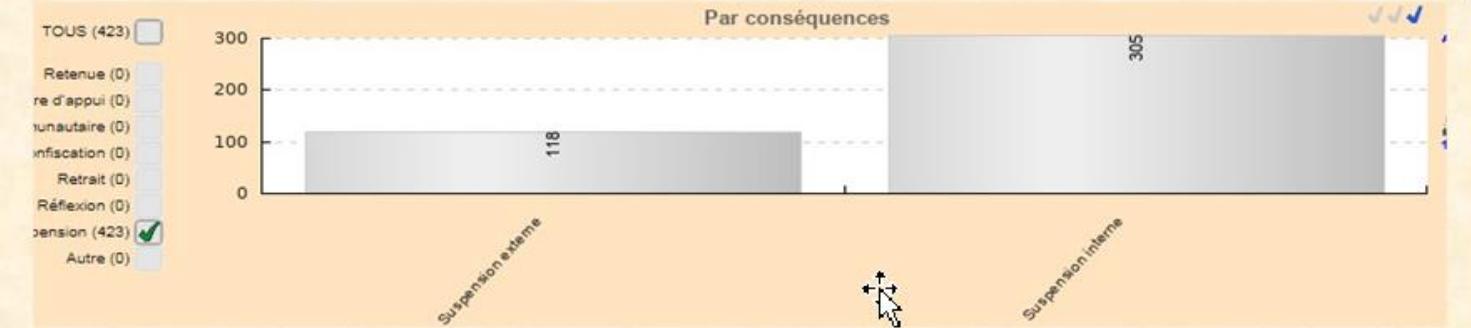
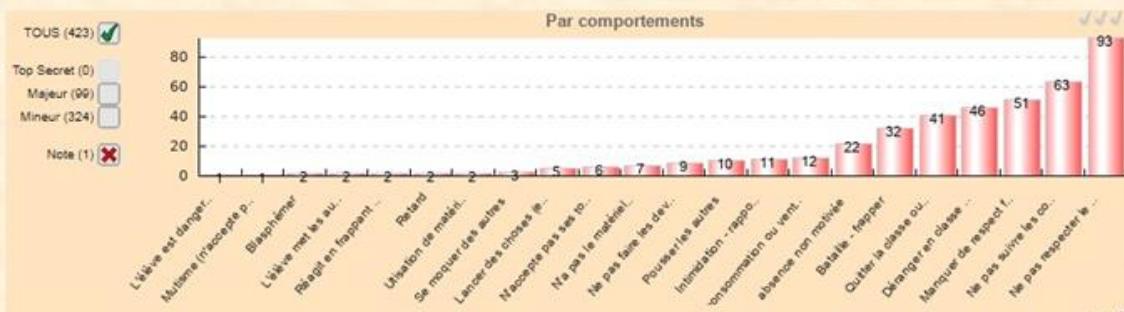
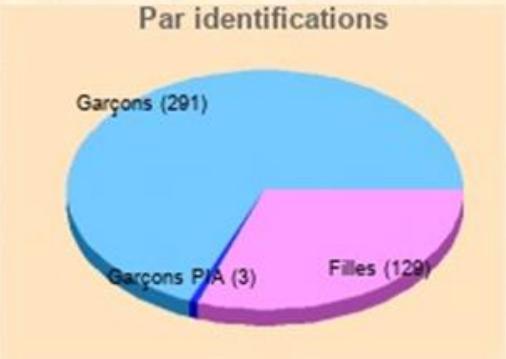
École (clientèle au 30 sept.)	Classif.	Qualification	Élèves 1 ^{re} qualification Du 2016-09-01 au 2017-08-31		
			= (CS)	< > (CS)	% qualif.
2017-2018	FMS	(CFMS) Certificat formation métiers semi-spécialisés			9/14 (64,3%)
	FP3	(CFPT) Certificat prép. au travail			3/4 (75%)
	Total (École)				



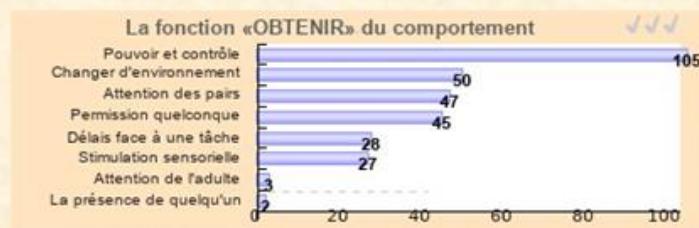
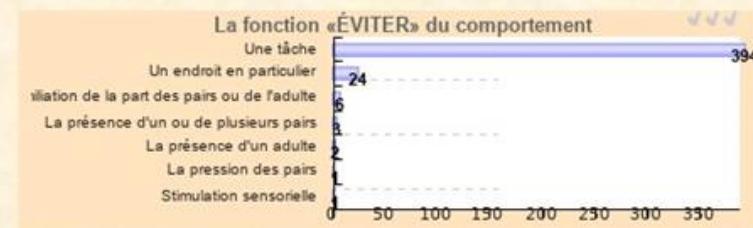
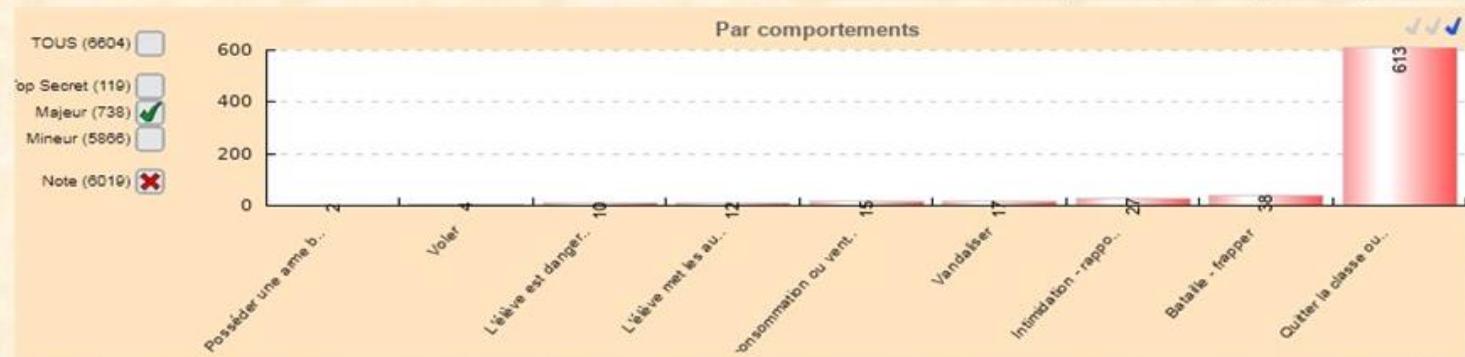
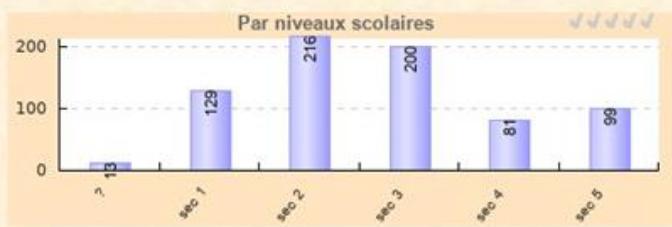


DONNÉES FINES

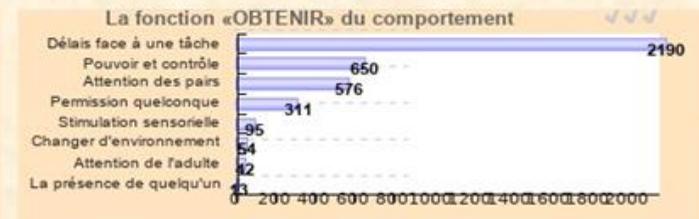
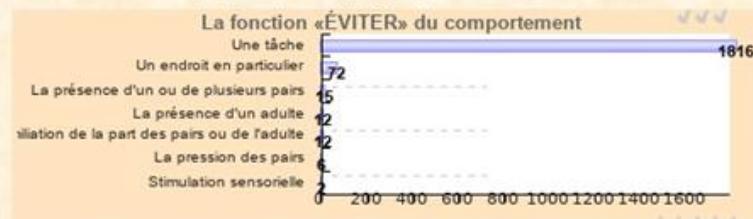
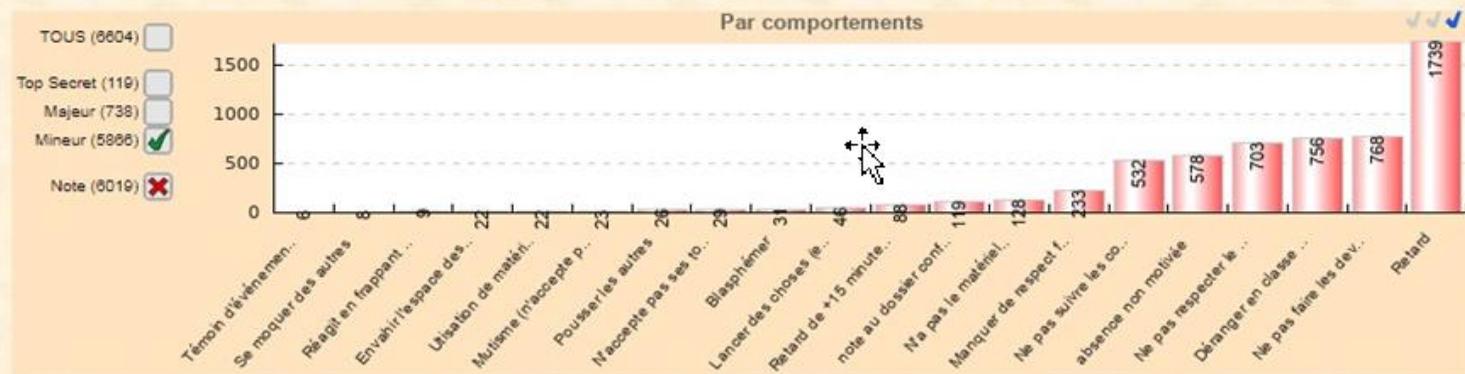
LES SUSPENSIONS



DONNÉES FINES LES COMPORTEMENTS « MAJEURS »



DONNÉES FINES LES COMPORTEMENTS « MINEURS »

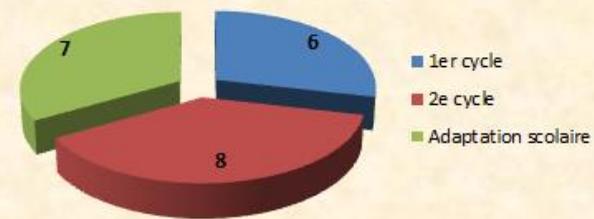
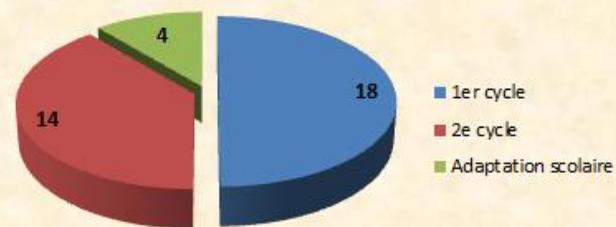


NIVEAU 2

NIVEAU 3

Programme d'encadrement positif (PEP)

Azimut



Au cours de l'année scolaire 38 élèves ont bénéficié des services de niveau 2

Au cours de l'année scolaire 21 élèves ont bénéficié des services de niveau 3

I

Résultats du sondage aux parents

SONDAGE

VOTRE AVIS
NOUS INTÉRESSE



Sondage aux parents- RÉPONSE

- ⇒ Le sondage a eu lieu du 16 au 23 janvier 2019.
- ⇒ Le sondage a été fait auprès de tous les parents de l'école.
- ⇒ 342 parents y ont répondu.

Informations générales

Mon enfant est au

- 1er cycle du secondaire (sec. 1 ou 2) ⇒ 43,2%
- 2^e cycle du secondaire (sec. 3, 4 ou 5) ⇒ 52,7%
- En adaptation scolaire (parcours adapté, FPT, FMS ou PréDEP) ⇒ 4,1%

Mon enfant est

- Une fille ⇒ 48,2%
- Un garçon ⇒ 51,8%

Mon enfant réussit

- Très bien ⇒ 31,1%
- Bien ⇒ 32,5%
- Moyennement bien ⇒ 19,5%
- Avec difficulté ⇒ 16,9%

Information et communication : de manière générale les parents se disent bien informés.

Niveau de satisfaction : de manière générale les parents sont plutôt satisfaits mais il faudra publiciser davantage les services d'aide et les services complémentaires

Niveau d'engagement : Seulement 20,4% des parents qui ont répondu ont participé à l'assemblée générale. 66% des parents sont au courant du rôle du conseil d'établissement.

Diriez-vous que votre enfant est heureux à l'école?

Plutôt heureux : 66,6%

Moyennement heureux : 28,4%

Pas du tout heureux : 5%